

Parcours du spectateur 2018-19



ouvert à tout élève d'arts appliqués 2nde, 1ère et Terminale

Découvrir le spectacle vivant !

...Des costumes aux éclairages, en passant par la scénographie et les arts numériques, le monde du spectacle utilise de nombreux métiers d'arts appliqués et représente l'expression artistique d'aujourd'hui.

La formule proposée est celle d'une pratique de loisir, le soir, pour former avec plaisir le goût et la culture de nos jeunes élèves.

Comment ça marche ?... 

Sorties facultatives «à la carte» : les élèves choisissent dans la sélection proposée, L'inscription se fait en début d'année avec des ajustements possibles après.

Si trop de candidats pour un spectacle, tirage au sort des élus.

Financement : Le Pass Région donne un crédit de 30€ (3 à 4 spectacles).

Au delà, financement complémentaire par chèque à donner en début d'année, encaissement différé possible. Les tarifs sont de 7 à 10€, (exceptionnellement 13€ pour de grosses productions)

Information sur les spectacles : Le programme sera présenté en classe.

Les spectacles peuvent avoir lieu les mardi, mercredi ou jeudi, exceptionnellement vendredi.

Bien vérifier l'horaire qui est variable et la salle !

Cadre pratique des sorties et transport : 

→**Externes** : ils sont autonomes pour les trajets. Ils ont rdv sur place mais peuvent participer au convoi d'acheminement des internes. Ils sont libérés sur place après le spectacle.

Ils sont sous la responsabilité de leurs parents pour les trajets.

→**Internes** : Ils se rendent et reviennent du spectacle accompagnés par des adultes avec départ et retour au lycée. Trajet à pieds ou en transport en commun. Retour vers 21h30-22H30

Renaud DUBOIS, professeur référent du parcours. renauddubois@wanadoo.fr



Autorisation annuelle de participation au Parcours du Spectateur 2018-19

Je soussigné.....parent deen classe de.....

j'autorise mon enfant à participer aux sorties-spectacles en soirée auxquels il se sera inscrit

Date

Signature

Inscription **semaine du 17 septembre pour les spectacles d'octobre et 23 septembre pour l'année**, RAMENER VOTRE PASS REGION ! + éventuellement, si dépassement, le chèque à l'ordre d' » **association « Les Zarzas »** . L'encaissement différé peut être demandé (écrire au dos la date souhaitée, plusieurs mois... et plusieurs chèques possibles)